**RELEVÉ de DECISIONS (et Réflexions)**

**CNAS du 27 et 28 septembre 2024**

**Présents** : Jean-Luc VIALA, président (PACA), Emmanuel GUERIN (Bretagne), Marie-Philippe BEUZEBOC (Bretagne), Cécile LECLERC (Grand Est), Damien ARICKX (HDF), Séverine TROSSEAU (CVL), Ludovic LEONARD (Normandie), Audrey BLOCHET (Nelle Aquitaine), Christophe MORANDEAU (PDL), Nicolas MARZIN (PDL), Mathieu CHASSEREAU (Occitanie), Benoît GORCE (OCC), Serge RIGOT (CSRL)

**Présents uniquement le 28 septembre** : André WICQUART (HDF), Sylvain PASQUIER (IDF)

***Excusés :*** Frédéric CALIXTE (Antilles), Wilfrid PICQUE (AURA), Jérôme NEVOUX (Normandie), Nathalie NICOLAS (Grand Est)

***Pour les Services Nationaux*:** Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Didier PARIS, Patricia PETIT

**Pour le bureau** :

|  |  |
| --- | --- |
| **Thèmes** | **DÉCISIONS / RÉFLEXIONS / INFORMATIONS** |
| **1/ Accueil du président : JL VIALA** | * Mot de bienvenue * Accueil d’un nouveau membre en tant qu’invité : Benoît GORCE (OCCITANIE) * Retour sur la belle journée vécue le matin et l’après midi à la FFF avec les différents acteurs de l’Ugsel. « Séminaire fédérateur autour des projets de l’Ugsel » |
| **2/ VALIDATION DES REGLEMENTS** | **SPORTS COLLECTIFS** :   * Passage de la caution arbitrage à 500 euros. * **HANDBALL :** Pas de modification du nombre de joueurs en promo (6) et en élite (7). La catégorie unifiée (un seul championnat avec deux classements Elite et Promo) MF et CJF 7x7. Règlement validé * La CTN HB devra mener une réflexion sur le nombre de joueurs en élite et faire une proposition à la CNAS de janvier 2025. * **BASKET-BALL** : 3x3 et 5x5 \_ deux championnats distincts. Pas de championnat MF en 5x5. Règlement validé * **FOOTBALL**: Foot à 7 en élite et en promo. Règlement validé * **FUTSAL :** pas de modifications majeures. Juniors garçons = catégorie unique (Pas de distinction Elite et Promo) Règlement validé * **RUGBY :** 2 catégories lycée pour les garçons (CG = 2008/2009) (JG = 2008,2007,2006). Règlement validé * **VOLLEY-BALL** : Championnats séparés CG et JG. Règlement validé * **TRISPORT :** Pas de modifications majeures. Règlement validé   **BADMINTON** : Précisions sur la distinction entre les JO convoqués et les arbitres d’équipes. Règlement validé  **TENNIS DE TABLE** : Modification du par équipes. Règlement validé  **VTT** : Nouvelles épreuves techniques. Règlement validé  **NATATION**: Quelques précisions et ajustements. Règlement validé |
| **3/ Date limite pour l’organisation d’un championnat national en 24/25** | La nouvelle formule d’attribution des championnats a porté ses fruits. Peu de championnats non organisés.  Un championnat sans organisateur à la date de la CNAS de janvier sera annulé. Proposition adoptée. |
| **4/ Calendrier 25/29** | Sports collectifs : Le tableau du nombre de championnat à organiser est validé depuis la CNAS de juin 2024. Le mettre en ligne sur le site.  Sports individuels : Présentation d’un tableau de répartition des sports individuels sur l’olympiade à venir. Le tableau sera complété par les SN à l’issue de la CNAS et envoyé aux directeurs de territoires début octobre. |
| **5/ Renouvellement CTNs et CNAS** | 1/ Renouvellement des mandats pour les membres de CTN :  . Rappel : Les nouveaux membres doivent être validés par les comités, le territoire et le directeur national. Un courrier à destination du chef d’établissement est diffusé pour l’informer l’implication de l’enseignant dans la CTN et de la nécessité de le libérer pour les réunions et championnats.  2/ Renouvellement des mandats pour les membres de la CNAS :  Rappel de l’article 38 des statuts :  *« … Les membres de droit sont les délégués territoriaux, représentants de chaque territoire, nommés par leur Conseil d’administration territorial, conformément à l’article 18 des statuts des territoires. Ils sont nommés pour quatre ans. Ces délégués territoriaux peuvent être membres élus, membres de droit ou membres invités du Conseil d’administration territorial. Les CNP doivent être composées de personnes en activité́ professionnelle dans l’Enseignement catholique au début de l’olympiade.*  *Les membres désignés sont choisis en fonction de leur compétence. Sur proposition du président de la commission nationale permanente après consultation de ses membres, ils sont nommés par le Bureau national, après avoir reçu l’aval du président du territoire ou du comité́ dont ils relèvent »*  La nomination des délégués territoriaux au titre de la CNAS seront validés par les conseils d’administration du réseau en début d’année scolaire 2024 2025 et entreront en fonction en janvier 2025. L’élection du nouveau ou de la nouvelle présidente, s’effectuera durant la CNAS de janvier 2025. |
| **6/ Primes kilométriques** | 1/ Le tableau de paiement avec le nouveau mode de calcul a été envoyé à Marylène.  La mise en paiement va être effective rapidement. Application de la retenue pour les élèves absents et non désinscrits sur les championnats nationaux, ainsi que les AS n’ayant pas fourni la licence encadrant dans les délais.  2/ Réflexion sur le nouveau mode de calcul des PK. Le système est pénalisant quand on déplace peu d’élèves. Une demande a été faite pour intégrer la notion de déplacement en « délégation ».  La CNAS valide la prise en compte des déplacements groupés dans le calcul des PK.  Les comités communiqueront au national les établissements concernés par des déplacements groupés ainsi que le nombre d’élèves par établissement. Sans retour du comité, la base de calcul à l’établissement sera maintenue.  3/ Que faire de la somme non distribuée ? (Cette somme correspond aux championnats non organisés dans l’année).  La CNAS propose de faire un « pot commun » qui permettrait d’aider les championnats déficitaires.    Cette proposition sera soumise au prochain bureau. |
| **7/ Réflexion sur les championnats nationaux** | Une réflexion sur les championnats nationaux a été engagée.   * Trop de championnats nationaux à mettre en place tous les ans ? * Difficultés à trouver des organisateurs * Parcours qualificatif parfois inexistant avant d’accéder à un championnat national * Contraintes financières liées à l’augmentation des coûts   Proposition de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à des évolutions possibles.  Les demandes d’aide financière pour les championnats déficitaires doivent impérativement transiter par le territoire avant envoi au national. |
| **8/ CNAS janvier 2025** | Prochaine CNAS le vendredi 24 janvier en visio. |

**Directeur Sportif National**

**Didier PARIS**

**Une image contenant Dessin d’enfant

Description générée automatiquementUne image contenant noir, Graphique, obscurité, logo

Description générée automatiquement**